

**CONGES D'ETE.**

Le secrétariat de la Mairie sera fermé à partir du 1<sup>er</sup> août 2003 au 23 août 2003 inclus. Une permanence sera assurée le samedi matin de 10h à 12 heures par Monsieur le Maire.

**Messages**

En cas d'arrivée dans la commune ou de départ veuillez vous mettre en rapport avec les services de la mairie. Vous venez de recevoir votre nouvelle carte d'électeur : détruisez l'ancienne et remplacez-la par la nouvelle

**Association Paroissiale**

Calendriers des messes

3<sup>ème</sup> trimestre 2003 dans le secteur

Messe tous les dimanches à Resson-sur-Matz 11 h sauf le 31 août Fête paroissiale Monchy-Humière  
Juillet 2003

	Samedi 18h30	Dimanche 9H30
5/6 Juillet	Monchy-Humière	Margny/Matz
12/13 Juillet	Coudun	Ovillers-Sorel
19/20 Juillet	Baugy	Giraumont
26/27 Juillet	Mareuil la Motte	Conchy-les-Pots
02/03 Août	Marqueglise	Biermont
09/10 Août	Villers //Coudun	Antheuil-Portes/
14/15 Août	Gournay/Aronde	Mortemer
16/17 Août	Coudun	Neufvvy/Aronde
23/24 Août	Marrigny//Matz	Cuvilly
30/31 Août	Vignemont	Fête paroissiale
06/07 Septembre	Ricquebourg	Boulogne la Grasse
13/14 Septembre	Orvillers/Sorel	Baugy
20/21 Septembre	Antheuil/portes	Mareuil la Motte
27/28 Septembre	Cuvilly	Villers/Coudun

**SENS CIVIQUE**

Si le dépôt de matériaux de construction peut être « toléré » sur les trottoirs, quand il n'est pas possible de les entreposer sur la propriété, il devrait aller de soi que sitôt les travaux terminés, la voie publique devrait retrouver son état initial. Dans tout les cas, la responsabilité des propriétaires serait mise en cause en cas d'accident.

**MEMENTO****Horaire de la Mairie**

mardi : de 14 à 18 heures  
jeudi : de 14 à 18 heures  
samedi : de 10 à 12 heures

**Horaires de la Poste :**

Du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 15.  
1 Samedi sur 2 : de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du 13 juillet 2003.

**Bureau fermé du 4 au 16 août 2003****Répertoire téléphonique :**

La Mairie : 03.44.85.01.24  
L'école : 03.44.85.08.69  
Le collège de Resson : 03.44.42.50.6  
La Poste : 03.44.85.01.28  
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04  
Médecins : 03.44.85.01.11  
Pharmacie : 03.44.85.07.82

**Les pompiers :**

FOYART J. : 03.44.85.07.62  
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88  
TASSART J. : 03.44.85.07.27

**Ramassage des ordures ménagères :**

Tous les mercredis

**Horaires de la bibliothèque intercommunale :**

( Place de la Gare à Boulogne la Grasse )  
mercredi de 14 à 16 heures  
samedi de 15 à 17 heures

**Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.****Comité de lecture : Dominique BENARD**

Gilbert HARANG

Patrick KUSZPA

Yves LEMAIRE

Jean-Marc MORISOT

Mise en page : Dominique BENARD

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyer vos écrits à la mairie avant le 15 septembre 2003 pour qu'il paraisse dans le numéro 41.

n°40



Daniel CANDRE

**Le Conchylien****Juillet 2003**

Bulletin Municipal du 7 Juillet 2003

**Sommaire**

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Recensement militaire :	1
Les Lucioles :	2
Infos du Comité des fêtes :	2 et 3
Réunions du Conseil :	4
Nouvelles paroissiales :	5
Remerciements :	5
Association des parents d'élèves :	5
Un pavé dans la mare :	6
Les sapeurs-pompiers :	6
Informations SNCF :	6
Foot-ball :	6
C.C.A.S. :	6
Histoire de l'eau potable :	7
Message :	8
Sens civique :	8
Calendriers des messes :	8
Memento :	8

**Recensement militaire**

Pour le recensement militaire de la 3<sup>ème</sup> période de l'année 2003 (de juillet à septembre), devront se présenter en mairie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2003, les Françaises et les Français nés en Juillet, Août, Septembre 1987.

**Lettre du maire**

Les travaux de la première tranche de renforcement d'adduction d'eau potable sont terminés : le remplacement des tuyaux de diamètre 80 par des tuyaux de diamètre 150, la reprise jusqu'au compteur des branchements en plomb (une directive européenne nous oblige à supprimer toutes les conduites en plomb pour 2013, à charge pour les propriétaires de faire de même chez eux) et la pose des compteurs sur la voie publique. Cette intervention permet de moderniser notre réseau et d'améliorer l'alimentation en eau des maisons proches du hameau de la Poste. Cependant, vu l'état des canalisations et des branchements, il faudra sans aucun doute poursuivre le renforcement et prévoir rapidement une deuxième tranche.

L'aménagement de la Marlière est maintenant terminé. Je remercie tous ceux qui ont participé, et ont permis d'avoir maintenant un but de promenade agréable.

Nous continuons l'étude des aménagements pluviaux de la rue du Sagnier. J'espère que les travaux pourront commencer avant la fin de l'année. Le résultat des études complémentaires de l'assainissement se fait attendre, ce qui rend la tâche du C. M. difficile pour prévoir les futurs investissements.

En acceptant de mettre à la disposition du SIRP, les locaux de la salle polyvalente pour accueillir une cantine pendant deux ans, en attendant la construction des locaux adaptés à Canny-sur-Matz, le Conseil Municipal montre son désir de donner aux habitants de nos villages le maximum de services.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Yves LEMAIRE

## Les Lucioles

Cette discipline qu'est le *Twirling Bâton* reste encore trop méconnue. Pourtant, ce loisir est aussi un sport à part entière qui nous fait vivre de grandes émotions.

Les spectacles du mois de juin : le dimanche 20 à Lassigny pour la fête de la musique et le mercredi 25 à Conchy-les-pots, nous ont permis d'apprécier les nombreux efforts et le stress vécu par les *twirleuses* lors de cette saison, pour la plupart d'entre elles présentes dans l'association depuis déjà deux ans !

Je tiens à les féliciter toutes pour l'investissement et l'application qu'elles donnent lors des entraînements et des chorégraphies.

Le spectacle qu'elles présenteront le 27 juillet 2003 à l'occasion de la fête du village permettra à tous ceux qui n'ont pas eu le plaisir de les voir évoluer de venir les applaudir.

Je remercie monsieur Yves Lemaire et son Conseil, ainsi que les membres du Comité des fêtes d'avoir répondu à notre invitation du 25 juin 2003.

J'adresse également un grand merci à toutes les bonnes volontés qui m'aident à la préparation des spectacles sans lesquelles l'organisation serait bien difficile.

Karine FONTAINE

## INFO COMITE DES FETES

Un rappel des manifestations depuis Avril :

**Le 27 avril** : Plus de 100 passionnés de danse ont participé au thé dansant animé par les *Ribercauv's* dans une excellente ambiance.

**Le 17 mai** : 35 des 37 enfants inscrits ont participé au concours de modelage dans le cadre inter-communal. Monsieur le Maire et Monsieur Payen, Président de la bibliothèque, sont venus encourager les participants dans leur réalisation.

Le Jury, composé de Mesdames Payen, Hennon, Harang, Courtecuisse, Soetaert, Snoeck, Lesage de Roye-sur-Matz, n'a pas eu la tâche facile pour prononcer les noms des vainqueurs des 5 tranches d'âge. Merci à ces dames.

**Le 18 mai**: c'est avec regret que l'excursion à Reims a été annulée (35 inscrits sur 53 escomptés).

**Le 25 mai** : la Fête des Mères a été célébrée au son du Musette lors du Thé dansant animé par le duo *Véronique et Patrick*. Très bon après-midi musical de qualité.

**Le 28 juin** : Un grand merci à tous pour être venus si nombreux fêter Saint Jean, en famille et entre amis. En effet, dès 14 h plus de cent personnes étaient présentes sur le terrain attenant à la salle polyvalente pour débiter le concours de pétanque et la compétition de tir et fléchettes. Merci à tous les participants pour leur fair-play durant tout l'après-midi.

De nombreuses coupes et lots ont récompensé les meilleurs. Merci à Monsieur Sanguinette pour la coupe du Conseil Général et à Monsieur Yves Lemaire pour les Coupes de la Municipalité. Je remercie les bénévoles qui sont venus renforcer le Comité dans les différentes tâches et cela sous la chaleur. Félicitations aux vainqueurs :

Pétanque : FOYART Joël-PIOT Christian sur 38 équipes

Tir Homme : DAYEZ René-Pierre Fléchettes Homme : LEULIET Laurent

Dame : RENDU Maryse Dame : BONNET Roselyne

Enfant : HENRY Jérémy Enfant : ROUX Thomas

De 19 h 30 à 2 h du matin, plus de 250 personnes se sont restaurées au son du trio *Antoine, René et Sylvain*, excellente animation de ce jeune groupe. Au cours de cette soirée, Saint Jean était brûlé sur le bûcher, approvisionné en palettes par Monsieur Kuszpa.

Je remercie (ils se reconnaîtront) ceux qui spontanément ont aidé tard dans la nuit aux démontage et rangement de tout l'équipement extérieur.

Je pense que cette journée restera vraiment en mémoire et qu'elle mérite d'être reconduite l'année prochaine dans la même formule.

## HISTOIRE DE L'EAU POTABLE ....

Suite à un rapport de l'Inspecteur Départemental de l'Hygiène, concernant l'insalubrité des mares dans la commune, le conseil municipal, dans sa séance du 17 octobre 1929, décide de mettre à l'étude un projet d'adduction d'eau.

**12 décembre 1929** – Le conseil décide de demander au service vicinal d'établir un projet.

**31 décembre 1929** – Détermination de l'emplacement des réservoirs.

**17 février 1930** – Acceptation du prix fixe pour l'achat des terrains nécessaires au puits et aux réservoirs (150 francs l'are pour Monsieur Massouille et 300 francs pour Monsieur Dumont).

**5 mai 1930** – Afin de compléter le projet, une enquête est demandée par quartier, pour dénombrer les habitants et les animaux.

**14 octobre 1930** – Présentation du projet et acceptation du principe de participation financière de la commune.

**13 août 1931** – Le prix des travaux d'adduction en eau potable envisagé s'élève à 559 000 francs, une subvention du Pari Mutuel est accordée dont le montant est de 503 100 francs. Reste à la charge de la commune 55 900 francs. La commune souscrit un emprunt au Crédit Foncier de France au taux de 5.5 %, remboursable en 30 annuités de 3 637,74 francs.

**13 novembre 1931** – Les travaux du puits sont confiés à Monsieur Dupuis, entrepreneur à Margny les Compiègne.

**16 juin 1932** – Soumission de Messieurs Jacquot et Fauquet, entrepreneurs à Amiens pour les canalisations.

**2 septembre 1933** – Monsieur BENZIRMA est chargé de la construction du réservoir.

**16 juin 1934** – Monsieur Lenoir obtient le marché pour les branchements chez les particuliers.

**3 Juillet 1934** – Le prix de l'eau est fixé à 1,50 franc le m<sup>3</sup>.

**17 Mai 1954** – Vu la sécheresse, le Conseil décide de distribuer de l'eau aux habitants chaque jour entre midi et deux heures.

**10 septembre 1955** – Le Conseil décide de confier aux services des Ponts et Chaussées l'étude des travaux d'amélioration de la ressource en eau.

**12 mai 1956** – Le Conseil confie à l'entreprise Debove à Maignelay le creusement de la galerie n° 2 du puits communal.

**5 juillet 1956** – Le Conseil accepte le principe du branchement d'eau avec la commune d'Orvillers-Sorel.

**16 novembre 1956** – Création du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau avec Orvillers-Sorel.

**17 février 1970** – Suite à la cessation d'activité de Monsieur Lenoir, le Conseil décide de confier la gestion du service des eaux à la SAUR.

**2 Novembre 1979** – Le Conseil examine les devis de remise en état des réservoirs.

**4 juillet 1980** – Inscription de 250 000 francs pour la réfection du château d'eau.

**28 mai 1981** – Le Conseil demande une étude pour la construction d'un château d'eau neuf avec Boulogne la Grasse.

**18 septembre 1981** – Le Conseil décide de confier les travaux de réfection du château d'eau à l'entreprise GENICA pour un montant de 136 561,94 francs, et demande l'inscription d'une 2<sup>ème</sup> tranche pour l'installation d'un surpresseur pour 100 000 francs.

Le conseil confie au Génie rural la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection du château d'eau, l'installation des surpresseurs et la démolition du château d'eau de la Poste.

### Un pavé dans la mare ...

Ca y est, La Marlière est prête à recevoir conchyliennes, conchyliens et autres amateurs d'endroits calmes et paisibles où il fait bon se retrouver et se détendre un court instant.

Des bancs sont à leur disposition, une passerelle et un petit sentier permettent de faire le tour du plan d'eau pour observer l'île aux canards sous tous ses angles.

Chacun peut apprécier le travail effectué par la collectivité (agriculteurs, retraités, pépiniériste, conseillers municipaux). Tous ont donné de leur temps pour un résultat qui commence à prendre vie dans la commune.

Mais je reviendrai sur une petite anecdote qui mérite réflexion.

Par une après-midi ensoleillée, deux jeunes mamans, tout d'abord assises sur un banc, puis sur le gazon, papotaient en admirant le cadre fraîchement aménagé pendant que leur bambins s'activaient à jeter dans la mare tout ce qu'ils pouvaient trouver à portée de leurs mains, cailloux, branches, herbes sèches, sans la moindre réaction de l'une d'entre-elles.

J'ai interpellé les deux gamins en leur disant que ce qu'ils faisaient n'était pas bien, sans toujours aucune réaction des deux jeunes femmes.

Comment dans le même temps, jouir de la beauté d'un site et ne pas réagir à la dégradation de celui-ci?

J'espère que le chemin ne sera pas une réserve de cailloux à jeter dans l'eau, que l'on ne verra pas trop d'objets tels que bouteilles, chaussures ou autres, flotter à la surface de l'eau et que chacun mettra un peu de sien pour conserver cet endroit propre et agréable.

Les canards apprécieront les visites qui leur seront rendues si elles sont courtoises et pacifiques...

Merci pour eux.

P. KUSZPA

### Foot-ball

Constitution du bureau du nouveau club de foot-ball:

Président : Marc GARREL  
Vice-président : Vincent GARCON  
Secrétaire : Emmanuel GRANDIERE  
Trésorier : Irène THIERSOY  
Membres du bureau :

René DUQUESNE  
Stéphane PAYEL  
Madame KORENJAK  
Franck KORENJAK

### Informations SNCF

La SNCF attire votre attention sur les risques encourus par toute personne pénétrant dans l'enceinte du TGV.

En plus des dangers que représente le passage des trains à 300 km/heure et les lignes électriques de 25000 volts, toute intrusion est passible d'une amende de 3 750 €, doublée en cas de récidive, d'un emprisonnement de trois mois.

### INFO COMITE DES FÊTES

A venir :

**Le 13 juillet** 21 heures : Retraite aux flambeaux

Départ au 119, rue de Flandre, suivi du traditionnel feu d'artifice offert par la Municipalité. Le Bal gratuit, animé par l'association *Créanim* de Ressons, clôturera cette première journée de la fête nationale.

**Le 14 juillet** 14 heures : Cérémonie au Monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente. A l'issue, remise des prix aux participants du concours de modelage.

Dans la continuité, des jeux gratuits seront proposés aux petits et grands. En espérant un temps plus clément que les années précédentes, ces jeux pourront se faire à l'extérieur.

**Le 26 juillet** Fête communale avec huit animations foraines annoncées. Bal gratuit animé par *Créanim*.

**Le 27 juillet** Continuation de la fête foraine avec, en complément la 13<sup>ème</sup> édition de la brocante de 7 h à 19 h rue de Flandre (début devant la Mairie).

Inscriptions pour les Conchyliens le samedi 19 juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour rassurer certains, la gratuité des emplacements est toujours maintenue.

Dans le courant de l'après-midi, des animations complémentaires :

- *Les Lucioles* ( Twirling-bâtons de Conchy les Pots ) se produiront en spectacle
- Les Accordéonistes de Noyon (17 h - 19 h ) en concert gratuit à la salle polyvalente
- Une restauration-buvette sera assurée par le Comité toute la journée
- Une ambiance sonore, assurée par *Créanim*, animera cette brocante. Cette sono assurera le

deuxième bal gratuit en soirée.

**Le 28 Juillet** Pour clôturer cette fête communale, des tours de manège gratuits seront offerts par la Municipalité, ainsi que des friandises aux enfants du village.

A ce sujet, afin de préparer aux mieux les animations pour les enfants, les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie avec leur livret de famille.

Que ces futures manifestations apportent la joie et la bonne humeur à notre village.

L'équipe du Comité et moi-même vous remercier de votre participation.

Pour le Comité des Fêtes

Jean GRELIN

### Association de parents d'élèves

L'association des parents d'élèves remercie tous les parents bénévoles qui ont aidé le jour de la kermesse scolaire du 14 juin dernier. Ils se remercieront...

Je remercie également le Comité des fêtes pour son prêt de matériel, la Mairie de Conchy pour la salle des fêtes qui a permis d'installer les stands car la pluie était de la partie.

Encore merci et bonnes vacances à tous.

La Présidente  
Maryse RENDU

### Edmond DOMALAIN

Rue de la poterie  
60490 Conchy-les-pots

Peinture, vitrerie, revêtement sol et mur,  
Ravalement et décoration.

Tél. 03.44.85.82.25  
06.16.78.31.09

BUVETTE / RESTAURATION  
Renseignements et réservation

aux

03.44.85.07.27

03.44.85.06.88

RÉUNION DE CONSEIL DU 18 AVRIL 2003

L'an deux mil trois, le 18 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de Mme Pinsson Marie-Christine qui avait remis un pouvoir.

**ORDRE DU JOUR**

**EMPRUNT (travaux du réseau en eau potable)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un emprunt pour la réalisation des travaux du réseau d'eau potable.

Le plan de financement serait le suivant :

- ressources propres = 72 008 €
- subventions = 65 992 €

**Emprunts envisagés auprès du Crédit Agricole de l'Oise**

- à moyen terme = 60 000 € sur une durée de 15 ans au taux de 4,15 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite auprès du Crédit Agricole de l'Oise, le financement du prêt d'un montant de 60 000 €.

**Accueil de Monseigneur Jean-Paul JAMES, nouvel évêque de Beauvais**

Pour faire honneur à Monseigneur l'Evêque, une cérémonie d'accueil aura lieu le samedi 14 juin 2003 à 18 h 30 à l'Eglise de Conchy-les-Pots. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la Mairie sous le préau dans la cour de l'école.

RÉUNION DE CONSEIL DU 27 JUIN 2003

L'an deux mil trois, le vingt sept juin à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur Marouzé Gérard (remis un pouvoir).

**ORDRE DU JOUR**

**Travaux du réseau en eau potable**

Le conseil municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offres concernant l'avenant pour le branchement de la canalisation en sortie du surpression pour un montant de 10 101 € HT.

**Levée Topographique de la Rue du Sagnier**

Le conseil accepte la proposition de prix faite par le cabinet de géomètres-experts (SCP COMMERLY-DAMEZ) pour la réalisation de la levée topographique de la rue du Sagnier.

Coût total: 1 103 € HT

**Cantine Scolaire**

La mise en place d'un service de cantine scolaire pour la rentrée 2003/2004 nécessite l'acquisition d'une étuve et d'un lave-mains. Le conseil approuve cet achat dont le montant s'élève à 3 300 € HT

**Repas du 3<sup>ème</sup> âge**

Le repas du 3<sup>ème</sup> âge est fixé cette année au samedi 27 septembre 2003.

**Mur de l'Ecole**

Le mur de l'école présente de graves dommages. Le conseil souhaite la consultation d'hommes de l'art (architecte, maçon), pour avis avant réalisation de travaux.

**Remplacement de madame Sylvie Foyart.**

Le remplacement en cas d'indisponibilité de Mme Foyart, sera assuré par Mme Perlin Carine. Le Conseil accepte le paiement des heures effectuées, selon les indices suivants : IB 245 / IM 262.

**Questions diverses**

- La SICAE propose un changement de tarif de l'électricité pour l'éclairage public, en baisse de 30%. Le Conseil accepte cette proposition.
- Le Conseil propose un budget de 450 € TTC pour l'achat de guirlandes électriques.

**Nouvelles paroissiales**



Le 14 Juin, Conchy-les-pots a eu l'honneur de recevoir Monseigneur Jean-Paul JAMES, nouvel évêque de Beauvais, pour l'une de ses premières manifestations épiscopales, la confirmation dans le Ressontois.

A cette occasion qui n'arrive qu'une fois tous les 10 ou 15 ans, la commune a su rassembler toutes les bonnes volontés.

Le prêtre et l'évêque y ont été très sensibles et ont ressenti la bonne entente du village. Monseigneur l'évêque m'a dit en partant « je ne m'attendais pas à un tel accueil ».

Il faut dire que les responsables de la paroisse, le Maire et sa municipalité, le Comité des fêtes et son président, tout ce petit monde qui anime notre village était là.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la cérémonie, je vais la résumer brièvement.

J'étais chargé d'accueillir Monseigneur à l'Eglise. A cette occasion, j'ai rappelé l'histoire des vitraux et l'empreinte des prêtres qui ont servi notre paroisse. J'ai parlé également du Ressontois et du *Pays des Sources*, tout cela dans une église nettoyée et astiquée par des bénévoles sous l'impulsion de Madame Harang. Cette messe était rehaussée par une chorale magnifique que mon épouse avait mise en place avec les concours de Messieurs Gravel et Campion, la chorale de Cuvilly et celle de Lassigny.

Ensuite, le Maire lui a souhaité la bienvenue sous le préau de l'école, lui a rappelé sa propre confirmation par Monseigneur Le cointe, sous le ministère de l'Abbé Gumiaux et a ensuite souligné l'attachement des maires à leur Eglise. Pour preuve, Monsieur le Maire lui a fait remettre par Madame Harang un livret sur l'historique des vitraux de l'église de Conchy-les-pots qu'elle a spécialement édité à l'attention de Monseigneur l'évêque.

Alors, après tant de débauches d'énergie et de rassemblement de bonnes volontés pour accueillir Monseigneur l'Evêque à l'occasion des confirmations du Ressontois, **que cela fait plaisir !**

Sans le savoir, cela a été pour Conchy-les-pots une façon de remercier l'Abbé Bijl, qui nous quitte début septembre, de son dévouement et de sa disponibilité pour la commune et le Ressontois.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité et servi par le comité des fêtes.

P.PAYEN

**REMERCIEMENTS**

Au nom des responsables de la paroisse, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour faire le ménage intérieur de l'église. Nettoyage, entretien des nappes des différents autels, repassage et fleurissement.

Les Paroissiens de Conchy-les-pots ont accueilli Monseigneur Jean-Paul JAMES venu célébrer les confirmations dans une Eglise embellie.

A toutes et tous un grand merci.

L.HARANG

**C.C.A.S.**

A l'occasion de la fête des mères et pour marquer la naissance des enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les membres du CCAS ont remis une fleur aux mamans.

L'an prochain, seront fêtées les naissances depuis la fête des mères 2003.